

Intro

Types de véhicules

Avec quels types de véhicules les usagers de la route peuvent-ils se déplacer

Avant de commencer le cours pour le **permis B**, examinons d'abord les différents types de véhicules avec lesquels les usagers de la route peuvent se déplacer.

Ces déplacements peuvent se faire avec :

- des engins de déplacement **non motorisés** ;
- des engins de déplacement **motorisés** ;
- des **cycles** ;
- des **véhicules à moteur** (dont la voiture).

Engins de déplacement non motorisés

1. Qu'est-ce qu'un engin de déplacement non motorisé ?



C'est tout véhicule qui :

- n'est **pas un cycle** (voir ci-dessous) ;
- n'a **pas de moteur** ;
- est propulsé **par la force musculaire**.

Exemples : fauteuil roulant manuel, rollers, trottinettes, skateboards, monocycles.

2. Quelles règles doivent suivre les utilisateurs ?

- S'ils se déplacent **à l'allure du pas**, ils sont assimilés aux **piétons** (voir leçon 7).
- S'ils se déplacent **plus vite que l'allure du pas**, ils sont assimilés aux **cyclistes** (voir leçon 3).

Belangrijk voor het examen:

Wanneer je in een volgende les gaat leren dat je een voetganger voorrang moet verlenen wanneer die aan een zebrapad wil gaan oversteken, dan geldt dat dus bijvoorbeeld ook voor een beginnende skater die zich stapvoets voortbeweegt.

Engins de déplacement motorisés

1. Qu'est-ce qu'un engin de déplacement non motorisé ?



C'est tout engin de déplacement qui peut rouler **au maximum à 25 km/h**.

Exemples : trottinettes motorisées, fauteuils roulants électriques, scooters pour personnes à mobilité réduite, appareils électriques auto-équilibrés (segway).

2. Quelles règles doivent suivre les utilisateurs ?

- Les engins de déplacement motorisés **ne sont pas assimilés aux véhicules à moteur**.
- Les utilisateurs sont **assimilés aux cyclistes** (voir leçon 3).
- **Exception** : une personne à mobilité réduite qui se déplace **à l'allure du pas** avec son fauteuil roulant motorisé est assimilée à un **piéton**.

Cycles

1. Qu'est-ce qu'un cycle ?



Un cycle est un véhicule avec deux roues ou plus, propulsé par un ou plusieurs utilisateurs au moyen de pédales ou de manivelles, et sans moteur.

Les véhicules à trois ou quatre roues d'une largeur maximale de 1 mètre sont également assimilés aux cycles.



Un **vélo à assistance électrique** pouvant rouler au maximum **25 km/h** est également considéré comme un cycle (ex. : e-bike).



Même lorsqu'une **remorque** est attachée à un cycle, il reste considéré comme un cycle.

Véhicules à moteur

1. Qu'est-ce qu'un véhicule à moteur ?



C'est tout véhicule qui possède **un moteur** et qui peut se déplacer **par sa propre force**.

Exemples : cyclomoteur, moto, voiture particulière, camion.

Attention : un **speed pedelec** (ou cyclomoteur classe P – maximum 45 km/h) est considéré comme **un cyclomoteur classe B**

2. Permis de conduire

Pour conduire un véhicule à moteur, **un permis de conduire est nécessaire**. Comme il existe différents types de véhicules à moteur, il existe également **différents types de permis de conduire**.

Dans les leçons suivantes, nous parlerons des **véhicules à moteur pour lesquels un permis B est requis**.